

# INVITATION

**Jeudi 16 novembre 2023**

**Salle Renaissance (1<sup>er</sup> étage)  
Hôtel de Ville d'Obernai**

- **19 h 30** : Assemblée générale ordinaire
- **20 h 15** : Conférence consacrée à « **l'Association pour la sauvegarde de la maison alsacienne** », présentée par **M. Denis ELBEL**, son vice-président



Créée en 1972, l'ASMA est un acteur essentiel de la préservation et de la valorisation du bâti ancien en Alsace.

Composée de passionnés et de professionnels bénévoles spécialistes du patrimoine (artisans, architectes, urbanistes...), l'ASMA œuvre au quotidien à la sensibilisation des propriétaires de maisons anciennes mais aussi à la sauvegarde et à la valorisation d'un bâti emblématique de l'Alsace.

Son vice-président, Denis ELBEL évoquera les opérations de sauvetage engagées par l'association, sa mission de conseil ainsi que les perspectives d'avenir.

A l'issue de la soirée, nous aurons le plaisir de partager ensemble le verre de l'amitié.

Bien cordialement,

**Jean-Louis REIBEL, Président**

---

## Ordre du jour de l'assemblée générale :

1. *Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 8 novembre 2022*
2. *Rapport moral du président*
3. *Rapport 2022 du trésorier et rapport des censeurs*
4. *Approbation des comptes 2022 et quitus au trésorier*
5. *Elections au conseil d'administration et désignation des censeurs*
6. *Divers*

---

**Procuration** : en cas d'empêchement, vous pouvez de vous faire représenter par un autre membre de l'association :

Je soussigné .....donne procuration à .....  
(facultatif) afin de me représenter à l'assemblée générale de l'APO du 16/11/2023 et de prendre part à toutes délibérations et tous votes.

Fait à Obernai, le

Signature :

**A retourner** à Valérie HOLTZINGER, Secrétaire de l'APO 5, rue du Puits 67210 OBERNAI  
[info@obernai-apo.fr](mailto:info@obernai-apo.fr)

[www.obernai-apo.fr](http://www.obernai-apo.fr)